

CONDITIONS GENERALES DE VENTE AUX PROFESSIONNELS

Article 1 - CHAMP D'APPLICATION

Les Conditions Générales de Vente (« **CGV** ») s'appliquent à toutes les ventes de dispositif dénommé « Yanook » (crochet personnel hygiénique), ainsi que plus généralement à tous autres produits (« **Produits** ») vendus par la société NCONCEPTS (RCS n°845 056 514) (« **NCONCEPTS** ») auprès de tous clients professionnels (« **Client(s)** »).

Toute commande de Produits adressée à NCONCEPTS implique l'acceptation intégrale et sans réserve des CGV dans leur dernière version en vigueur.

Toutes conditions différentes et/ou contraires opposées par le Client seront, à défaut d'acceptation préalable et écrite de NCONCEPTS, inopposables à cette dernière, quels que soient le moment et la façon dont elles auront pu être portées à sa connaissance.

Article 2 - PRODUITS

Les éléments fournis sur les documents commerciaux, le site Internet et/ou tout autre document relatifs aux Produits, remis par NCONCEPTS et/ou tout intermédiaire agissant pour le compte de NCONCEPTS n'ont qu'une valeur informative et indicative pour le Client.

En tout état de cause, les caractéristiques des Produits, les photographies, les indications de dimension, de poids, de couleurs et toutes autres spécifications relatives aux Produits sont fournies à titre indicatif, de sorte que ces éléments ne sauraient constituer un engagement contractuel, ni une quelconque garantie de NCONCEPTS sur la conformité entre les Produits commandés et les indications dont le Client aura pu avoir connaissance.

Article 3 - COMMANDES

Toute commande de Produits fait l'objet d'un devis préalable émis par NCONCEPTS et validé par le Client pour confirmer les détails de la commande (nature, quantité, prix des Produits).

La recevabilité de la commande est subordonnée à la disponibilité matérielle des Produits. En fonction de la nature de la commande, NCONCEPTS se réserve le droit d'exiger le paiement d'un acompte préalable à la commande. De même, en cas de détérioration du crédit du Client (insolvabilité, incident de paiement antérieur, etc.), la recevabilité de la commande peut être subordonnée à des garanties spécifiques (paiement total à la commande, caution bancaire, caution du dirigeant, etc.).

La commande est considérée comme ferme et définitive à partir de la validation par le Client du devis préalable émis par NCONCEPTS.

Toute demande de modification d'une commande ferme et définitive par le Client est soumise à l'accord préalable et écrit de NCONCEPTS et peut donner lieu à une prolongation des délais de livraison et à des frais et coûts additionnels. Pour toute annulation d'une commande ferme et définitive, NCONCEPTS pourra conserver les éventuels acomptes et paiements déjà versés par le Client.

Article 4 - LIVRAISON – TRANSFERT DES RISQUES

Par principe et sauf accord particulier, la livraison est opérée directement par NCONCEPTS ou par l'intermédiaire d'un transporteur indépendant.

Dans tous les cas, la livraison des Produits s'effectue aux risques et périls du Client. Par conséquent, le Client supporte la charge des risques que les Produits peuvent subir ou occasionner à partir du moment où les Produits sont mis à disposition du Client ou de tout transporteur depuis les locaux de NCONCEPTS.

Les délais de livraison des Produits sont déterminés par NCONCEPTS en fonction de la nature et du volume des Produits commandés, des contraintes d'approvisionnement et de transport propres à NCONCEPTS et/ou à ses propres fournisseurs, ainsi que de la période d'activité. Ces délais de livraison sont annoncés oralement au Client et à titre indicatif.

Les délais étant communiqué à titre indicatif, leur dépassement ne peut en aucun donner lieu à des pénalités, dommages-intérêts, remboursement de prix, retenues, compensations et/ou annulations de commandes, sans vérification du grief et sans justification du préjudice subi au titre du retard de livraison, et en tout état de cause en cas d'évènement de force majeure au sens du Code civil et des CGV. En toute hypothèse, la livraison des Produits dans les délais ne peut intervenir que si le Client est à jour de toutes ses obligations envers NCONCEPTS.

Les livraisons de Produits étant opérées dans l'ordre des commandes, NCONCEPTS est autorisée à procéder à des livraisons partielles ou globales.

La livraison des Produits ne peut être reportée qu'après accord préalable et écrit de NCONCEPTS.

A défaut pour le Client de venir prendre livraison des Produits dans les conditions convenues, NCONCEPTS pourra de plein droit répercuter au Client l'intégralité des frais et coûts additionnels liés au réacheminement et/ou au stockage prolongé des Produits.

Article 5 - PRIX ET PAIEMENT

Les prix des Produits sont ceux en vigueur au jour de la commande et s'entendent en euros (€), hors taxes (H.T.) et par principe hors frais de transport (sauf accord particulier). Tout impôt, taxe, droit ou autre prestation à payer en sus du prix sont à la charge du Client.

Les factures sont payables par virement bancaire dans un délai de 30 jours à compter de leur date d'émission.

Aucun escompte pour paiement anticipé n'est accordé.

En aucun cas les paiements ne pourront être suspendus ou faire l'objet d'une quelconque compensation, sans l'accord préalable et écrit de NCONCEPTS et en tout état de cause sans démonstration du préjudice réellement subi par le Client, en cas de prétendu(e)s retards de livraison et/ou de non-conformités.

Pour tout retard dans les paiements, NCONCEPTS pourra de plein droit réclamer (i) une pénalité sur les sommes dues calculée sur la base du taux BCE majoré de 10 points de pourcentage, (ii) une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement, (iii) sans préjudice du droit de suspendre toute commande en cours, d'exiger des garanties de paiement spécifiques pour toute nouvelle commande, de rendre exigibles toutes dettes non encore échues.

Article 6 - CONDITIONS D'UTILISATION DES PRODUITS YANOOK

Le Produit Yanook constitue un dispositif prenant la forme d'un crochet personnel hygiénique destiné principalement à limiter les contacts physiques avec certaines surfaces et/ou objets (portes, boutons, etc.). Le Produit Yanook ne constitue pas un dispositif médical et ne saurait se substituer, totalement ou partiellement, à l'ensemble des comportements, précautions et/ou consignes d'ordre sanitaire et/ou hygiénique qui relèvent de la responsabilité pleine et entière du Client et des utilisateurs placés sous son contrôle.

Compte tenu de sa nature et de sa finalité, et selon la façon dont il est utilisé, le Produit Yanook peut abîmer certaines surfaces, objets et/ou parties d'objets avec lesquels il est mis en contact, ce que le Client reconnaît expressément, sans que la responsabilité de NCONCEPTS ne puisse être engagée à ce titre.

Le Client est tenu de conserver, de manipuler et d'utiliser les Produits dans des conditions conformes à leur finalité et dans le respect du mode d'emploi concernant les Produits « Yanook ».

En particulier et nonobstant la généralité des clauses qui précèdent, le Client demeure seul responsable :

- de l'utilisation des Produits Yanook faite par lui-même et/ou toute personne placée sous sa surveillance et/ou à laquelle il confie les Produits Yanook, étant expressément précisé que, pour des raisons de sécurité, les Produits Yanook ne doivent pas être manipulés, ni utilisés par des personnes mineures ;
- des conditions, du contexte, des objets et/ou de l'environnement dans le cadre desquels et avec lesquels les Produits Yanook sont utilisés et/ou manipulés, étant expressément précisé que, compte tenu de leur nature et de leurs finalités, les Produits Yanook ne doivent pas être utilisés autrement que pour les finalités auxquelles ils sont destinés (ouverture de portes, presse bouton, crochet de table, crochet de porte, décapsuleur) ;

- de tous préjudices (matériels, corporels) qui pourraient être causés directement ou indirectement par les Produits Yanook, résultant d'une manipulation et/ou d'une utilisation excessive, anormale et/ou contraire aux finalités et au mode d'emploi des Produits Yanook.

En tout état de cause, NCONCEPTS ne saurait être tenue responsable de tout préjudice survenant suite à une utilisation ou à une conservation des Produits Yanook contraire aux stipulations du présent article, du mode d'emploi ou plus généralement à toutes autres consignes et précautions communiquées.

Article 7 - CONFORMITE ET GARANTIES

7.1. Vérifications

L'état, l'absence de défaut apparent et la conformité en qualité et en quantité des Produits doivent être vérifiés par le Client lors de leur livraison.

Pour assurer la conservation des recours contre le transporteur, le Client est tenu de faire part de ses réclamations, réserves ou contestations sur le bon de transport et confirmer celles-ci par LRAR auprès du transporteur et de NCONCEPTS dans un délai de 48 heures à compter de la livraison des Produits.

7.2. Conformité des Produits

La signature sans réserve du bon de livraison des Produits par le Client vaut acceptation pure et simple et sans réserves de la livraison, de la conformité en qualité et en quantité des Produits commandés.

En tout état de cause, le Client est tenu de faire part de ses réclamations, réserves ou contestations concernant la conformité des Produits par LRAR adressée à NCONCEPTS dans un délai de 7 jours calendaires à compter de la réception des Produits.

7.3. Vices cachés

Les vices cachés doivent exister au moment du transfert des risques pour être pris en charge.

Pour mettre en œuvre la garantie des vices cachés, le Client doit exercer son action en garantie en adressant une LRAR à NCONCEPTS dans un délai de 30 jours calendaires à compter de la réception des Produits.

7.4. Produits défectueux

NCONCEPTS ne pourra être tenue responsable sur le fondement de la responsabilité des produits défectueux prévue par les articles 1245 et suivants du Code civil, des dommages causés aux biens qui ne sont pas utilisés par la victime pour son usage ou sa consommation privée.

7.5. Retour des Produits

Tout retour de Produits, quel que soit le fondement juridique de la réclamation, doit faire l'objet d'un accord préalable et écrit de NCONCEPTS et est soumis au respect des règles visées aux articles 7.1 à 7.4 ci-dessus.

NCONCEPTS se réserve le droit de procéder à toute constatation et vérification des griefs sur place. Le Client doit conserver les Produits en l'état et accorder à NCONCEPTS ou à son mandataire toute facilité pour procéder aux constatations et vérifications.

En cas de retour de Produits dûment accepté par NCONCEPTS, le Client conserve la garde et la charge des risques afférentes aux Produits jusqu'à ce que ceux-ci soient effectivement retournés à NCONCEPTS.

En cas d'acceptation du retour des Produits, quel que soit le fondement juridique invoqué (non-conformité, vice caché, défectuosité, etc.), la responsabilité de NCONCEPTS est strictement limitée, à son choix, (i) soit au remplacement des Produits concernés par des Produits identiques ou similaires, (ii) soit à l'émission d'un avoir au profit du Client, ceci à l'exclusion de toute indemnité, dommages-intérêts, préjudices indirects, déductions et/ou pénalités de quelque nature que ce soit au titre des Produits retournés.

7.6. Limitations de responsabilité

Aucun Produit ne pourra faire l'objet d'une réclamation et la responsabilité de NCONCEPTS ne pourra être recherchée, quel que soit le fondement juridique (non-conformité, vice caché, défautuosité, etc.) :

- en cas de dépassement des délais de rigueur visés aux articles 7.2 et 7.3 ;
- si NCONCEPTS n'a pas été mise en mesure de contrôler le défaut invoqué ;
- si les Produits ont été manipulés, utilisés et/ou entretenus dans des conditions contraires aux consignes d'utilisation et d'entretien des Produits formulées par NCONCEPTS, conformément à l'article 6 ;
- en tout état de cause plus de douze (12) mois après la date à laquelle le Client connaissait ou aurait dû connaître les circonstances lui permettant d'agir contre NCONCEPTS.

Article 8 - CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE

Le transfert de propriété des Produits au profit du Client n'interviendra qu'au complet paiement du prix, frais et intérêts compris.

A défaut de paiement partiel ou total du prix, NCONCEPTS pourra exercer toute action en application de la présente clause de réserve de propriété. Dans ce cas, le Client devra à ses frais, risques et périls restituer les Produits impayés après demande de NCONCEPTS par LRAR, sans préjudice du droit pour cette dernière de conserver les sommes partiellement versées.

Article 9 - PROPRIETE INTELLECTUELLE

L'ensemble des droits (droits de propriété intellectuelle ou non) afférents à la forme, au design, aux fonctionnalités et plus généralement à tout élément relatif à la conception des Produits demeure la propriété intégrale et exclusive de NCONCEPTS. En particulier, le signe « YANOOK » fait l'objet d'une protection à titre de marque déposée (n°4640138).

Le Client s'interdit de concevoir, fabriquer et/ou vendre, directement ou indirectement, tout produit générant un risque de confusion avec les Produits de NCONCEPTS, notamment, mais non exclusivement, par la reprise d'éléments de forme ou de design des Produits de NCONCEPTS non dictés par des considérations techniques ou fonctionnelles.

Plus généralement, le Client s'interdit d'utiliser, de reproduire, de diffuser, d'exploiter, de modifier ou de porter atteinte de quelque manière et à quelque moment que ce soient aux droits appartenant à NCONCEPTS sur les Produits.

Article 10 - FORCE MAJEURE

La responsabilité de NCONCEPTS ne pourra en aucun cas être engagée dans l'hypothèse de survenance d'un évènement de force majeure empêchant l'exécution de ses obligations prévues aux présentes CGV.

Outre les cas de force majeure au sens des dispositions de l'article 1218 Code civil et ceux habituellement reconnus par la jurisprudence française, sont considérés de façon expresse comme cas de force majeure, sans que cette liste ne soit limitative : les guerres, les émeutes, les épidémies et pandémies, les catastrophes naturelles, les inondations, les incendies de tout ou partie des locaux de NCONCEPTS ou de ses fournisseurs, les grèves de tout ou partie du personnel de NCONCEPTS ou de ses fournisseurs, les embargo, les restrictions gouvernementales et/ou légales, les fermetures administratives d'établissements de NCONCEPTS ou de ses fournisseurs ordonnées par toute autorité compétente, les dysfonctionnements dans les moyens de transport et/ou de communication, les indisponibilités temporaires ou permanentes dans l'approvisionnement des Produits.

Article 11 - LOI APPLICABLE – DIFFERENDS

Les ventes de Produits en application des présentes CGV sont régies par les dispositions de la loi française, à l'exclusion de la Convention de Vienne du 11 avril 1980 sur la Vente Internationale de Marchandises.

Tout différend contractuel ou extracontractuel ayant trait aux présentes CGV sera, à défaut de règlement amiable, soumis aux juridictions compétentes situées dans le ressort du siège social de NCONCEPTS, nonobstant pluralité de défendeurs, demande incidente ou procédure en référé.